

Centre d'analyse stratégique

Doté de 150 collaborateurs de haut niveau et situé au cœur d'un réseau d'expertise dépendant du Premier ministre, le Centre d'analyse stratégique a pour mission d'apporter un regard pluridisciplinaire aux grands débats nationaux, afin d'offrir aux autorités de l'État la vision de long terme indispensable à la décision publique.



Vincent CHRIQUI,
Directeur général

Pierre-François Mourier,
Directeur général adjoint

Quatre départements, une équipe permanente d'experts, des conseillers scientifiques issus du monde de la recherche.

Economie - Finances

Entreprises, concurrence, politique industrielle, consommation, revenus, pouvoir d'achat, Stratégie de Lisbonne, suivi du programme national de réforme, fiscalité, finances publiques

Développement durable

Énergie, transports, innovation, recherche et développement (R&D), aménagement, urbanisme, agriculture, milieux naturels, développement durable

Questions sociales

Intégration sociale, santé, bioéthique, financement de la protection sociale, démographie, structures familiales, relations entre les générations, handicap

Travail - Emploi

Travail, relations professionnelles, mouvements de main-d'œuvre, migrations, formation tout au long de la vie, fonctionnement du marché du travail, prospective des métiers, politiques de l'emploi, revenus

Centre d'analyse stratégique

Tous les travaux du Centre d'analyse stratégique sont rendus publics sur www.strategie.gouv.fr

Principales publications périodiques du Centre d'analyse stratégique :

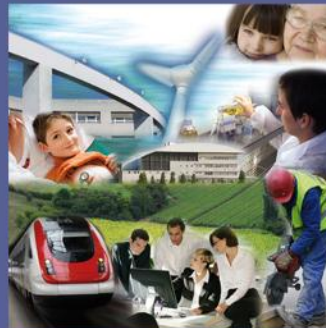
- Notes d'analyse (hebdomadaires)
- Rapports et Documents

Tout au long de l'année, le Centre d'analyse stratégique organise de nombreux colloques, journées d'études et séminaires.

Pour recevoir les invitations et publications du Centre, envoyer un mail à strategie@strategie.gouv.fr



Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre.



Qu'est-ce que le Centre d'analyse stratégique ?



Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en œuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique.



Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel.



Il s'appuie sur un comité d'orientation qui comprend onze membres, dont deux députés et deux sénateurs et un membre du Conseil économique, social et environnemental.

Il travaille en réseau avec les principaux conseils d'expertise et de concertation placés auprès du Premier ministre.